

**ABONNEMENTS**

SEMI-ANNUEL 100 FR. ANNUEL 180 FR. 3 ANS 500 FR.

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> et 15 de chaque mois

Changement d'adresse : 4 fr.

Joindre la bande d'abonnement à toute demande de renouvellement, changement d'adresse, réclamation, etc.

# Le Progrès de l'Industrie

## UN SUCCÈS DIPLOMATIQUE DE M. PIERRE LAVAL

# Les dangers d'aggravation du conflit italo-éthiopien sont provisoirement écartés

Le Conseil de la S. D. N. après avoir voté la résolution acceptée par Rome et Addis-Abeba au sujet de l'incident d'Oual-Oual s'ajourne au 4 septembre

## Une conférence anglo-franco-italienne se réunira avant cette date

En ce moment on attend à Genève la réponse approbative du Négus au projet d'accord sorti des longues délibérations entre MM. Laval, Eden et Aloisi. Car, en dernière heure, on s'est aperçu que le souverain abyssin avait quelque chose à dire dans cette affaire.

Si le Négus accepte — et on verra plus loin qu'il a accepté — quelle sera la situation ?

Rappelons que le conflit est né d'un incident de frontières qui s'est produit à Oual-Oual entre troupes abyssines et troupes italiennes. Or, Oual-Oual est situé dans une zone où la frontière n'a jamais été délimitée, si bien qu'Abyssins et Italiens en revendiquent la propriété.

Au lendemain de l'incident, le Négus, en sa qualité de membre de la S. D. N., réclama un arbitrage. M. Mussolini y consentit, mais mit comme condition *sine qua non* que la question de la propriété des lieux ne serait pas évoquée.

ce traité de 1906, toutes les combinaisons, tous les marchandages sont possibles et que les chances d'accord se trouvent accrues à l'infini.

Il est par contre indéniable que dans cette affaire, et vu les positions prises, l'Italie a tout à gagner et rien à perdre.

Mais comme disent les Anglais, le maintien de la Paix vaut quelques sacrifices. La Grande-Bretagne a déjà offert des territoires. Il est probable qu'on nous demandera de faciliter la construction d'un chemin de fer concurrent de notre ligne d'Addis-Abeba. Si l'Italie ne va pas plus loin dans ses prétentions, nous aurons acquis la Paix à bon compte.

Le mécanisme de la procédure prévue par ses résolutions. Puis, il dit que, indépendamment de cette procédure, les trois puissances engageront bientôt des conversations dans le but de trouver une solution acceptable des difficultés qui ont surgi entre l'Italie et l'Abyssinie.

M. Eden tiendra le Conseil au courant au cours de sa prochaine session. De toute façon, le Conseil se réunira le 4 septembre pour examiner dans leur ensemble les relations entre l'Italie et l'Abyssinie et nous espérons qu'à cette date les difficultés présentes auront été surmontées. Sinon il appartiendrait au

### LA DERNIÈRE JOURNÉE A GENÈVE

Genève, 3 août. Après avoir obtenu vers 21 h. 30 hier soir, l'acquiescement de M. Mussolini au projet de résolution proposé depuis mardi par MM. Pierre Laval et Eden ont, aux côtés de l'un de l'autre, reçu la visite du ministre de l'Éthiopie M. Tché Hawariat, et lui ont officiellement communiqué le document.

Le délégué éthiopien, invoquant l'importance des intérêts en cause, a demandé à consulter son gouvernement.

C'est pourquoi il a été décidé que la séance plénière du conseil, prévue d'abord pour la nuit, n'aurait pas lieu avant la fin de l'après-midi.

### L'acceptation du Négus

Dans l'après-midi arrivait la nouvelle d'Addis Abeba que le Négus avait donné mission à son délégué d'accepter le projet de résolution.

Le Conseil a été alors convoqué en séance publique pour 19 heures environ afin d'examiner et d'adopter la résolution et de clore sa session extraordinaire.

### Communiqué officiel

Les délégations anglaise, italienne et française ont publié, avant la séance finale du Conseil, le communiqué suivant :

« Les représentants des gouvernements du Royaume-Uni, de la France et de l'Italie réunis à Genève le 3<sup>er</sup> août 1935,

« Constatant que les trois puissances signataires de l'arrangement du 13 décembre 1906, concernant l'Éthiopie, se sont déjà déclarées disposées à entreprendre entre elles des négociations en vue de faciliter une solution des différends existant entre l'Italie et l'Éthiopie, sont convenues d'engager ces conversations dans le plus bref délai possible ;

« La séance du Conseil

« A 18 h. 45 arrive au siège de la S. D. N. M. Laval accompagné par le public. Une animation extrême règne dans le couloir. On s'arrache le communiqué que les délégations de France, Grande-Bretagne, Italie, viennent de faire paraître avant la séance.

« La séance publique est ouverte à 19 h. 22 sous la présidence de M. Litvinov. Le président invite le représentant de l'Éthiopie à prendre place à la table du Conseil.

« Litvinov donne lecture des deux résolutions, puis il donne la parole à M. Jéze.

« Le porte-parole d'Addis Abeba déclare que le gouvernement éthiopien est appelé une fois de plus à consentir à la paix des sacrifices considérables. Il a la



M. Tché Hawariat, délégué éthiopien à Genève, se promène en attendant la réponse de son gouvernement.

vernement donne son adhésion à la première résolution. Il s'abstient de voter la deuxième en conformité avec les déclarations faites le 31 juillet devant le Conseil.

Le représentant de l'Italie intervient à ce moment.

« Nos négociations, dit-il, ont été difficiles et laborieuses. Grâce aux délais consentis nous avons pu faciliter l'accord sur le vote qui clôture la dernière phase de la procédure d'arbitrage et de conciliation.

« Nous avons accompli notre tâche immédiate, mais la gravité des circonstances subsiste. Comme représentant de la France, je contribuerai à la recherche de toutes les possibilités de conciliation. Nous ne laisserons échapper aucune chance de paix.

« Ensuite, M. Eden vient apporter l'adhésion de son gouvernement aux deux résolutions. Il est persuadé que la procédure prévue par ces résolutions offrira les meilleures chances d'aboutir à une solution pacifique. Il explique en

Consentant que la compétence de la Commission repose sur l'accord intervenu entre les parties au différend ;

Considérant qu'il résulte, tant des notes du 15 et du 16 mai 1935, que des déclarations faites devant le Conseil, à la séance du 25 mai, que les deux parties n'ont pas été d'accord pour accepter que la Commission eût à examiner les questions de frontière ou à intervenir juridiquement les accords et traités concernant la frontière et que, par suite, cet objet ne rentre pas dans la compétence de la Commission.

Considérant par suite que la Commission ne doit pas se prononcer sur l'incident d'Oual-Oual préjurer la solution de questions ne rentrant pas dans sa compétence et qu'elle la préjurerait si elle fondait cette décision sur l'opinion que le lieu où s'est produit ledit incident relève de la souveraineté, soit de l'Italie, soit de l'Éthiopie.

« Je suis marié depuis trois ans. Depuis longtemps je soupçonnais quelque chose d'entre eux, des relations avec ma femme.

« Venant de voir Pol dit à ma femme que l'un des deux était à la vérité, je me suis mis à l'œuvre, j'ai attendu. Vers 10 heures j'ai vu Quenoble fermer l'atelier. Je suis allé vers mon domicile puis pénétrer dans le couloir où le le surpris.

« Entendant alors un pas précipité monter l'étage je ne sais plus ce que c'était ma femme. Affolé de douleur j'ai alors tiré Roger comme un lapin jusqu'au seuil de l'immeuble et lui ai asséné un coup de poing en plein visage, si violent que mon rival est tombé à la renverse dans la rue et que sa tête a porté sur l'angle du trottoir.

« Il est demeuré inerte. Ce matin, j'ai dit à ma femme ce que j'avais fait et nous avons décidé d'aller conter notre aventure à nos parents. Puis je me suis rendu à la maison où le suis employé et vous êtes venu m'arrêter.

« Les déclarations du meurtrier semblent sincères. Il sera sans doute transféré dans la soirée au dépôt.

### UN VALET DE FERME tue la femme de son patron

IL SE TIRE EN SUITE UNE BALLE DANS LA TÊTE

Avignon, 3 août.

Un drame dont les circonstances demeurent mystérieuses vient d'ensanganter une ferme de la région.

Vers 6 h. 30, à Pertuis, au quartier du Grand-Calaman, le domestique de ferme Joseph Polla, âgé de 30 ans, de nationalité italienne, se présente à la ferme de ses anciens patrons, les époux Uesiglio, chez lesquels il avait été employé pendant plusieurs années. Trois jours auparavant, pour une raison encore indéterminée, l'ouvrier agricole avait quitté son travail.

M. Uesiglio était occupé aux travaux des champs. Il n'y avait à la ferme que son épouse, âgée de 32 ans, et son fils de 11 ans. Sans mot dire, Polla tira un coup de pistolet sur son ancien patron qui s'écroula gravement blessé. La malheureuse succomba peu après.

Devant l'enfant affolé, Polla tourna ensuite son arme contre lui et se tira un coup de feu dans la tête.

Il a été transporté dans un état très grave à l'hôpital de Pertuis.

Le commissaire de cette localité a ouvert une enquête.

Le Parquet d'Avignon s'est rendu sur les lieux du drame.

### LES GRANDS RAIDS AÉRIENS

L'avion soviétique a quitté Moscou pour San-Francisco hier matin à 6 h<sup>25</sup>

L'«U.R.S.S. 25» qui avait cessé depuis 14 heures 25 d'indiquer sa position annonce dans la soirée qu'il revient vers Leningrad

Moscou, 3 août.

L'aviateur russe Levanevski s'est envolé ce matin de Moscou, à 6 heures, pour San-Francisco.

L'avion devra survoler environ 3000 kilomètres de banquises ; il aura à surmonter également environ un millier de kilomètres d'océan et aussi la région nord du Canada, qui est totalement inconnue.

On prévoit que sa vitesse au début ne dépassera guère 150 kilomètres à l'heure, mais qu'elle augmentera au fur et à mesure que l'avion s'allègera. Cet allègement lui permettra de s'élever au-dessus des brouillards qu'il risque de rencontrer aux approches du pôle. Comme c'est actuellement l'été polaire, les aviateurs n'auront guère, en tout, que 16 heures à voler dans les ténèbres. Ils s'orienteront durant ces 16 heures à l'aide du compas et de la radio.

Les renseignements météorologiques communiqués au moment du départ indiquaient un vent en poupe d'une vitesse de 40 kilomètres à l'heure. La pluie qui tombait à Moscou à ce moment, cessait à 150 kilomètres de la ville.

Le blessé portait en effet sur le sommet du crâne trois blessures provoquées, semble-t-il, par des coups de marteau assés avec une violence inouïe.

### Le meurtrier est arrêté

Après l'audition de nombreux témoins, M. Cassius a procédé dans une manufacture de l'avenue de la République à la Garonne-Colombe, à l'installation de l'un des vendeurs, Robert Berthie, né à Saint-Rémy (Corrèze), dont la femme était l'amie de M. Quenoble.

### Le Congrès national des instituteurs s'est ouvert à Paris

M. Delmas, secrétaire général du syndicat, réclame pour celui-ci la première place dans la lutte contre les décrets-lois

Paris, 3 août.

Le congrès national du Syndicat National des Instituteurs a ouvert ses travaux ce matin à 10 heures au Gymnase Ruygeus, sous la présidence de M. Jacquemard, assisté de Mlle Harzelec et de M. Pluette, devant 300 délégués environ, parmi lesquels de nombreuses femmes.

Une assistance assez dense garnit les galeries. Seule la tribune est décorée de sobres draperies de velours rouge frangées d'or et de verdure.

Les paroles prononcées aux précédents Congrès de Nice l'an dernier, et de Paris il y a deux ans, et surtout les commémorations nombreuses qui les accompagnent, donnent au Congrès de cette année un intérêt tout particulier.

On sait, en effet, que le Syndicat National des Instituteurs groupe l'immense majorité des membres du corps enseignant primaire et que ses meetings d'ordre sont suivis avec discipline.

Il suffit de rappeler les démissions des men<sup>es</sup> représentant le personnel dans les conseils départementaux et la réélection totale de tous les candidats présentés par le Syndicat national.

Le président, après avoir salué les congressistes, situe les circonstances dans lesquelles se déroule le Congrès après les récentes décisions gouvernementales. Il fait un appel à l'unité et donne ensuite la parole à M. Delmas, secrétaire général du Syndicat national pour développer le rapport moral.

### Le rapport moral

M. Delmas situe tout d'abord le but de son rapport : indiquer à la fois le bilan de l'année et préciser ce que le bloc des dirigeants syndicalistes actuel pense de la situation présente.

« Au sujet des décrets-lois, le secrétaire général cite des exemples et de nombreux, qui dans son esprit, soulignent leur « iniquité ».

« Il indique que dans la lutte contre les décrets-lois, le Syndicat National tient à avoir une des premières places. Il indique les premières mesures prises et les premières démarches faites pour obtenir la convocation des Chambres.

« Il rappelle le long conflit qui, dans le passé, a opposé le syndicat national à certains ministres après le congrès de Nice et, enfin le succès du syndicat national confirmé par le chiffre de ses adhérents et les élections aux conseils départementaux.

« Il affirme que le syndicat national reste résolument pacifique, croyant que la seule chance de salut pour le monde réside dans le désarmement général et la volonté pacifique des peuples.

« Il rappelle le développement des œuvres sociales du syndicat, puis, abordant le problème de l'unité syndicale, il dit les initiatives prises par le Syndicat national et ajoute que cette année, comme l'année dernière, le syndicat national proposera l'unité immédiate aux unitaires, pensant que dans les semaines qui vont venir, l'unité confédérale sera un fait accompli.

« Enfin, pour terminer, abordant le problème social, il affirme que le péril fasciste, né de la crise, ne disparaîtra qu'avec sa solution.

### Pour le rassemblement populaire

Il préconise la nécessité de poursuivre l'organisation du rassemblement populaire et surtout de ne pas laisser capter par des ambitions et vaste mouvement de confiance populaire.

« Une expérience vient, dit-il, qui sera la dernière permise aux forces démocratiques, celle du Front Populaire. »

« Et le rapporteur précise à son sens les trois moments indispensables à prendre dans les vingt-quatre heures par le gouvernement qui doit en résulter, s'il veut vivre et sauver la nation :

« Les Banquiers, la raison, la presse à la raison, l'éducation de la haute administration et de l'armée. »

« Et il termine en disant que le Syndicat national s'occupe de ce qu'il doit en parler de ces choses, car il ne peut rester spectateur devant la bataille sociale.

« Il faut agir. D'un côté, c'est l'aggravation de la crise, le fascisme et la guerre ; de l'autre, la paix, la paix, la liberté ».

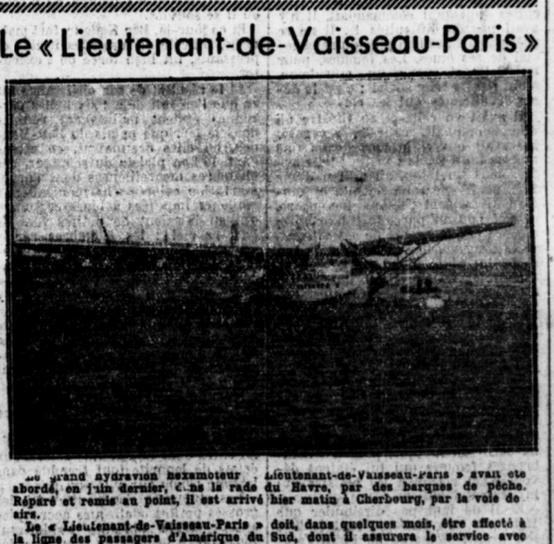
M. Delmas est applaudi par tout le Congrès et salué par l'«Internationale».

### Contre les décrets-lois

M. Hagnauer (Seine) demande d'abord qu'une certaine méthode soit apportée dans le débat. Puis M. Badau (Bouches-du-Rhône) vient préconiser une organisation plus disciplinée à l'intérieur du Syndicat et dans les Fédérations départementales.



Une partie de l'armée du Négus a reçu des équipements européens et s'entraîne à la guerre moderne.



Le grand hydravion hexamoteur « Lieutenant-de-Vaisseau-Paris » avait été abîmé, on le ramène à Cherbourg, par la voie de terre. Réparé et remis en état, il est arrivé hier matin à Cherbourg, par la voie de terre.



M. DELMAS Secrétaire du Syndicat prononçant son discours.

hérents et les élections aux conseils départementaux.

« Il affirme que le syndicat national reste résolument pacifique, croyant que la seule chance de salut pour le monde réside dans le désarmement général et la volonté pacifique des peuples.

« Il rappelle le développement des œuvres sociales du syndicat, puis, abordant le problème de l'unité syndicale, il dit les initiatives prises par le Syndicat national et ajoute que cette année, comme l'année dernière, le syndicat national proposera l'unité immédiate aux unitaires, pensant que dans les semaines qui vont venir, l'unité confédérale sera un fait accompli.

« Enfin, pour terminer, abordant le problème social, il affirme que le péril fasciste, né de la crise, ne disparaîtra qu'avec sa solution.

### Le « Lieutenant-de-Vaisseau-Paris »

Le grand hydravion hexamoteur « Lieutenant-de-Vaisseau-Paris » avait été abîmé, on le ramène à Cherbourg, par la voie de terre. Réparé et remis en état, il est arrivé hier matin à Cherbourg, par la voie de terre.

« Le « Lieutenant-de-Vaisseau-Paris » doit, dans quelques mois, être affecté à la ligne des passagers d'Amérique du Sud, dont il assurera le service avec deux autres hydravions du même type.

### Contre les décrets-lois

M. Hagnauer (Seine) demande d'abord qu'une certaine méthode soit apportée dans le débat. Puis M. Badau (Bouches-du-Rhône) vient préconiser une organisation plus disciplinée à l'intérieur du Syndicat et dans les Fédérations départementales.

### Contre les décrets-lois

M. Hagnauer (Seine) demande d'abord qu'une certaine méthode soit apportée dans le débat. Puis M. Badau (Bouches-du-Rhône) vient préconiser une organisation plus disciplinée à l'intérieur du Syndicat et dans les Fédérations départementales.

